

Pays Thionvillois

KÉDANGE-SUR-CANNER

Aucun emploi supprimé à l'école primaire



La sirène, derrière la mairie, est remise en service. Photo RL

Le dernier conseil municipal a débuté par une communication de Jean Kieffer, maire de la commune. Il a informé le conseil que le projet de suppression d'un emploi à l'école primaire à la rentrée de septembre 2021 est annulé « au terme d'un dialogue avec les services académiques engagé par la municipalité portant sur la prise en compte omise des enfants du Centre d'accueil de demandeurs d'asile ».

• Vidéoprotection et sirène

La sécurité a porté sur une deuxième série de décisions prises pour améliorer la sécurité

au quotidien. Le renforcement de la vidéoprotection, mais surtout la remise en service de la sirène installée derrière la mairie. Le maire a précisé que l'extension à 20 km du périmètre autour de la centrale de Cattenom motive cette remise en service mais que la sirène pourra aussi être utile pour d'autres alertes. Cette opération a été confiée à la société Bodet Campanaire qui assurait déjà l'entretien des installations du clocher, pour un montant de 4 935 € HT.

• Budget 2021

Les questions budgétaires ont occupé une majeure partie de la soirée avec l'approbation sans observation du compte de gestion 2020 dressé par le Trésor Public, en concordance parfaite avec le compte administratif du maire portant un excédent global de clôture de 187 172,94 €. Ce résultat sera reporté sur le budget primitif de 2021. Ceci fait, le conseil a abordé l'examen détaillé de ce budget 2021 déjà analysé lors du débat d'orientation budgétaire en janvier. Ce budget équilibré en fonctionnement à 867 172 € et en investissement à 1 056 634 € représente un total de 1 930 990 €. « Bien sûr, précise Jean Kieffer, les travaux du périscolaire représentent l'investissement le plus important mais pas seulement. Le cimetière forestier va également débiter cette année. » À noter que tous les points budgétaires ont été votés à l'unanimité.